ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 84892

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Développer et pérenniser l'apprentissage dans la fonction publique ». Le rapporteur suggère de mobiliser les réseaux des centres de formation d'apprentis (CFA) privés et publics de manière complémentaire et non concurrente grâce à un pilotage régional permettant, conformément à la convention d'engagements signée entre l'État et l'Association des régions de France (ARF), d'assurer le meilleur appariement entre les offres d'apprentissage, les demandes des jeunes et les places en CFA. Il la remercie de bien vouloir lui faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84892
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juillet 2015, page 5344
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)